

Constitution du dossier

Cette fiche est à joindre à votre dossier de candidature.

NOM Prénom du candidat : **BPJEPS APT**

Liste des pièces que vous devez impérativement joindre à votre dossier de candidature (cochez les cases pour vérifier sa complétude)	Cocher les pièces jointes ↓	Réservé à FORMATIC
➤ La fiche d'inscription, dûment renseignée et signée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Un chèque de 30,00 € à l'ordre de FORMATIC / inscription aux TEP	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Photocopie couleur recto verso de la Carte Nationale d'Identité, de la Carte de Séjour ou du Passeport en cours de validité pendant toute la durée de la formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Certificat médical d'aptitude à la pratique et à l'enseignement du sport, datée de moins de 3 mois à la date des tests d'entrée en formation. (selon modèle joint)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Attestation Sécurité Sociale (attestation de la carte Vitale en cours de validité jusqu'à la fin de la formation)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Photocopie lisible de la carte VITALE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ 1 photo d'identité récente non scannée , à coller à l'emplacement réservé à cet effet sur le dossier d'inscription	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Un carnet de 5 timbres postaux, tarif en vigueur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ 1 ramette A4 80g (<i>si admission en formation</i>)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Un CV actualisé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Un dossier de motivation de 2 à 5 pages, présentant l'expérience du candidat en matière d'animation et explicitant sa motivation pour la mention « Activités Physiques pour Tous ». Expérience(s) attestée(s) par les responsables des organismes où se sont déroulées les activités conduites en qualité de salarié ou de bénévole. Ces attestations sont jointes au dossier.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Photocopies des diplômes et attestations obtenus en formation initiale ou formation continue.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Photocopie du PSC1 (ou AFPS, PSE1 ou 2, AFGSU1 ou 2, SST)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Photocopie du Certificat individuel de participation à la journée Défense et Citoyenneté (JDC ou JAPD). Sont concernés tous les Français, les garçons nés à partir de 1979 et les filles à partir de 1983. <u>Et attestation de recensement.</u>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Pour les personnes concernées : copie de la notification RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Pour les salariés : Autorisation (employeur) d'inscription à la formation, permettant de suivre la formation, et indiquant la prise en charge	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Pour les demandeurs d'emploi : Notification Pôle Emploi de refus ou d'indemnisation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
➤ Pour les personnes prétendant au financement du CASL : attestation Mission Locale, ou Pôle Emploi ou de l'organisme agréé dont vous dépendez	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Merci de ne pas agraffer les documents